



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

Pédagogie coopérative

GUIDE DE PROCÉDURE RETKOOP

À DESTINATION DES MANDATAIRES

ADHÉSION EN LIGNE

Document réalisé par le groupe Retkoop

Version du 6 juin 2013

1) Accès au système de compta en ligne :

Via internet taper l'adresse suivante : <http://www.retkoop.occe.coop>

- Saisissez votre identifiant EN RESPECTANT MAJUSCULES et minuscules
- Saisissez votre mot de passe

Pensez à changer votre mot de passe régulièrement afin d'assurer la sécurité de vos saisies.

**La coopération en réseau
Retkoop**

Mandataires de coopératives scolaires, ce service vous permet :
- de saisir votre Compte-Rendu statutaire : Compte-Rendu d'Activités (CRA) et Compte-Rendu Financier (CRF).
- de saisir votre comptabilité au jour le jour.

Trésoriers départementaux, ce service vous permet de travailler la sommation de ces comptes-rendus et la gestion de vos coopératives.

Mais d'abord, tapez votre identifiant :

et tapez votre mot de passe :

Envoi

Cliquez sur le bouton **Adhésion** :

**OCCE d'un Département
Année scolaire 2012 - 2013**

— Sommaire —

Coopérative Scolaire de l'École Primaire des Jumeaux à JOINVILLE. Mandataire : Jeanne DUPONT.

Chaque année entre le 1^{er} et le 31 septembre, l'adhésion à l'OCCE 999 doit être renouvelée.

Adhésion

La caisse, au jour le jour ;
toutes les opérations de comptabilité
suivant deux présentations :

Les écritures comptables sont présentées
censurées sur le cahier papier,
proposé par l'OCCE.

Les écritures comptables sont versées
automatiquement,
en annulant le code de compte.
(Pas encore opérationnel, en construction)

Si la coop. utilise une caisse d'argent liquide, le nombre de pièces et de billets doit être noté ici.

De même,
pour l'année scolaire
actuellement en cours
(2012 - 2013) :

Vous accédez ensuite à l'écran de saisie de votre adhésion.

Sous le tableau de saisie, un récapitulatif se met à jour à chaque validation de ligne :

(Selon les départements, certaines options sont apparentes ou non.)

Adhésions :		
de la coopérative :		10,00 €
des élèves (71 x 1,60 €) :		113,60 €
des enseignants (6 x 5,00 €) :		30,00 €
Assurances :		
des coopérateurs (77 x 0,25 €) :		19,25 €
des biens ; valeur déclarée : 2 900,00		6,19 €
Abonnement à A & E :		
formule accès au site + revue papier 44 p : 6,50 € -		6,50 €
Abonnement -Les Coopains d'accord- : oui -		12,00 €
Total :		197,54 €
Mettre à jour ce total		

Forfait de base par coopérative

Adhésions des élèves

Adhésions des adultes

Assurance des adhérents

Assurance des biens

Abonnement (à définir)

Autres options (selon les départements)

Le total de votre adhésion est calculé et reste modifiable jusqu'à votre validation. Si vous faites une modification, recalculer.

3) Documents à faire parvenir à votre OCCE :

Outre le paiement de votre adhésion vous devez faire parvenir au moins l'un de ces deux documents :

Tu dois aussi imprimer le papier suivant :

Engagement du mandataire

le dater, le signer et l'envoyer à l'OCCE 999

Si au moins un des mandataires ou signataires change, imprime le papier suivant :

Changement de mandataire et-ou de signataire(s)

pour le compte bancaire n°

et envoie-le renseigné à l'OCCE 999

Cliquez sur le(s) bouton(s) de votre choix, puis imprimez la page qui s'ouvre :

Vous devez donc faire parvenir à votre OCCE :

- L'engagement du mandataire à compléter et signer ;
- La procédure de changement de mandataire (à compléter si un changement intervient) ;
- Le règlement de votre adhésion.

Votre OCCE, à réception de ces documents, les validera et vous pourrez visualiser (quelques jours après) que tout est bien arrivé à destination :

Papiers à envoyer à l'OCCE 999 :	Validation de l'OCCE 999 :
1. le paiement de 197,54 €.	pas encore reçu !
2. l'engagement du mandataire daté et signé.	pas encore reçu !
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et - ou de signataires	pas encore reçu !

